

Points forts

07

De la Polynésie française

BILAN
COMMERCE EXTÉRIEUR
2015



LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE SE RENFORCE EN 2015

Le déficit de la balance commerciale réelle progresse de 4 % en 2015 alors qu'il avait diminué de 3 % en 2014. Grâce aux importations de biens à destination des entreprises, la valeur des importations civiles augmente de 4 %. Celle des exportations locales baisse de 4 % avec la diminution de 13 % des exportations de produits perliers.



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

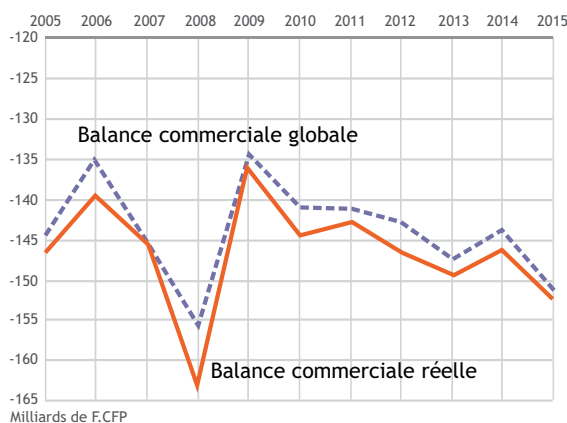


LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE SE CREUSE

En 2015, le solde de la balance commerciale réelle atteint - 152 milliards de F.CFP, soit une augmentation du déficit de 4 % par rapport à 2014. Après une légère amélioration en 2014, le solde de la balance commerciale se creuse de nouveau en 2015 et le déficit devient le plus important de ces sept dernières années. Cette évolution s'explique par la baisse de la valeur des exportations locales (- 4 %) combinée à une hausse de la valeur des importations civiles (+ 4 %).

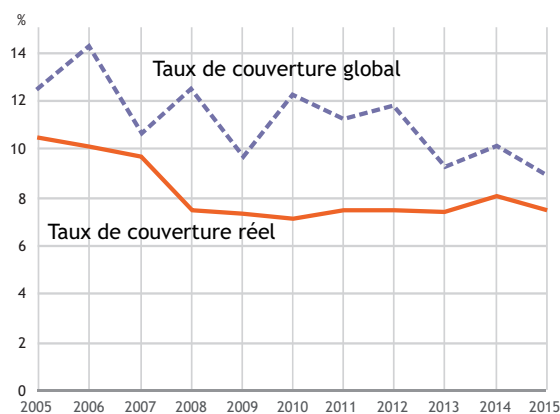
Le taux de couverture réel s'établit à 7,4 % (- 0,6 point par rapport à 2014), la Polynésie française demeure très dépendante des marchés extérieurs.

BALANCE COMMERCIALE



Solde balance globale = exportations totales - importations totales.
Solde balance réelle = exportations locales - importations civiles.
en données CAF/FAB

TAUX DE COUVERTURE



Taux de couverture global = exportations totales / importations totales.
Taux de couverture réel = exportations locales / importations civiles.
en données CAF/FAB

Sources : Service des Douanes, ISPF

LES IMPORTATIONS CIVILES

Entre 2014 et 2015, la valeur des importations civiles progresse de 4 % et devient la plus importante de ces sept dernières années. Cette hausse est essentiellement due aux importations de biens à destination des entreprises qui augmentent de 13 %. Seuls les produits énergétiques, constitués essentiellement de produits pétroliers, sont en baisse (- 19 %).

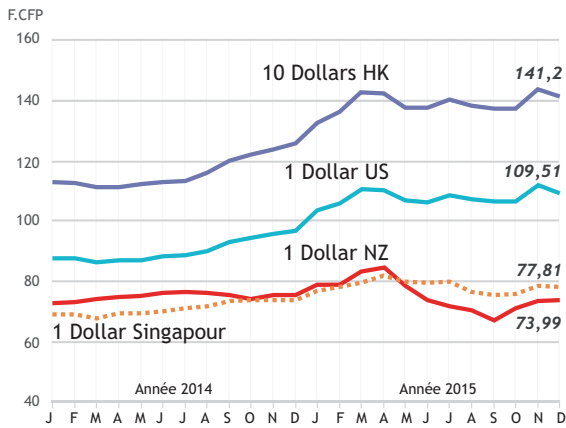
IMPORTATIONS CIVILES

		2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014
Unité :		millions de F.CFP					%
Ménages	Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	2 647	2 974	3 046	3 206	3 419	6,6 %
	Produits des industries agricoles et aliment.	36 088	37 442	36 402	37 230	38 427	3,2 %
	Biens de consommation non alimentaires	24 700	23 340	23 083	23 830	24 851	4,3 %
	Produits de l'industrie automobile	9 364	8 786	8 866	9 571	9 968	4,1 %
Entreprises	Biens d'équipement	23 728	25 584	29 528	28 194	33 924	20,3 %
	Biens intermédiaires	32 956	33 130	33 010	32 054	34 002	6,1 %
	Produits énergétiques	24 511	27 283	27 574	24 781	20 122	-18,8 %
Total général		153 994	158 538	161 509	158 867	164 712	3,7 %

Les données étant arrondies, la somme des produits n'est pas exactement égale au total des produits.

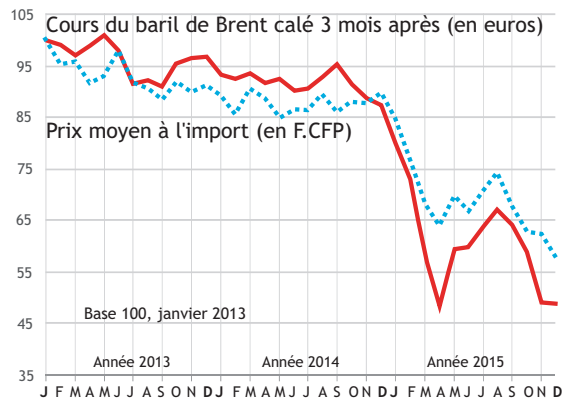
Sources : Service des Douanes, ISPF

COURS DES CHANGES ENTRE 2014 ET 2015



Sources : Banque de Polynésie, ISPF

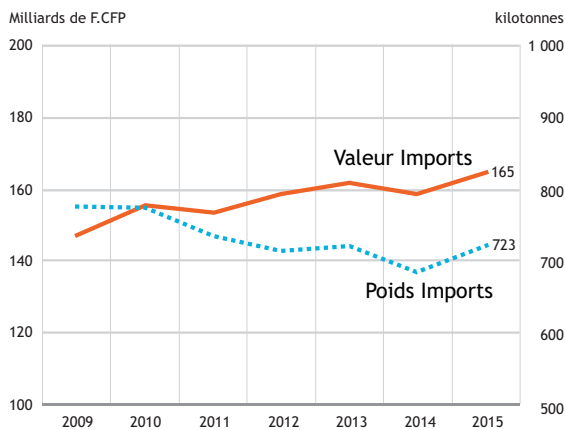
INDICE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS



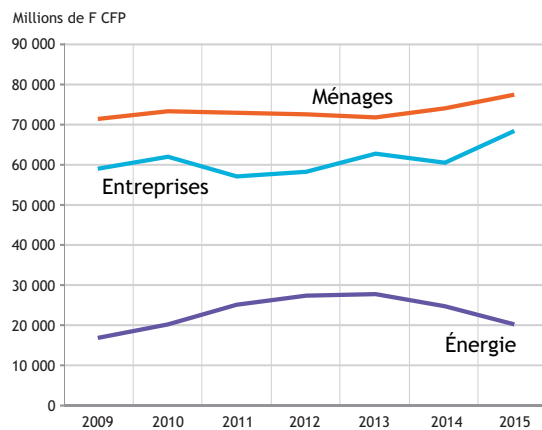
Note de lecture : l'évolution du cours du baril de Brent se répercute sur les prix à l'import 3 mois après, période nécessaire à l'arrivée du produit. Par exemple, les produits pétroliers qui arrivent en mars, ont été négociés en décembre.

Sources : World Bank's Development Prospects Group, ISPF

IMPORTATIONS CIVILES



IMPORTATIONS PAR AGENT DESTINATAIRE



Sources : Service des Douanes, ISPF

La demande des entreprises progresse

En 2015, les entreprises ont dépensé 68 milliards de F.CFP pour des produits importés (+ 13 % par rapport à 2014). Les importations de biens d'équipement progressent de 20 % en valeur. Cette hausse découle essentiellement des achats d'avions et de bateaux (cargo et cargo mixte) servant aux liaisons inter-îles, pour un montant de 8 milliards de F.CFP. En déduisant ces commandes particulières, les biens d'équipement importés en 2015 progressent de 5 % et les importations civiles de 1 %.

Comparés à 2014, les biens intermédiaires, qui représentent les matières premières utilisées par les entreprises, augmentent de 6 % en valeur et de 8 % en volume en lien avec la progression de l'activité dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment dont les chiffres d'affaires augmentent chacun de 5 %. Les importations de ciments hydrauliques augmentent de 30 % en valeur et 8 % en volume. Les importations de bois, charbon de bois et ouvrages en bois progressent de 15 % en valeur et 8 % en volume. Les importations d'aluminium et d'ouvrages en aluminium sont en hausse de 14 % en valeur et 22 % en volume.

Les importations à destination des ménages sont en hausse

Les importations de biens à destination des ménages augmentent de 4 % en valeur et restent stables en volume, reflet d'une consommation privée qui se maintient (+ 1 % en valeur et en volume). L'augmentation en valeur des importations résulte principalement des commandes de produits des industries agro-alimentaires et de biens de consommation non alimentaires dont les prix unitaires ont respectivement augmenté de 2 % et 8 %.

En volume, seules les importations de produits des industries agro-alimentaires progressent (+ 1 %). Elles représentent les trois quarts des importations à destination des ménages en volume et la moitié en valeur. Le premier poste de dépense demeure la viande et les abats comestibles. La viande est pour 52 % d'origine bovine et provient essentiellement de Nouvelle-Zélande.

La valeur des importations de biens de consommation augmente de 4,3 %. La moitié de cette hausse est due aux achats de vêtements et accessoires de vêtements et de produits pharmaceutiques.

Les importations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles progressent de 7 % en valeur et régressent de 5 % en volume. Les prix unitaires des principaux produits importés augmentent en particulier les légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires (+ 22 %), les fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons (+ 3 %) et les poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques (+ 7 %).

Par ailleurs, 10 milliards de F.CFP de produits automobiles ont été importés soit 4 % de plus qu'en 2014. La valeur des importations de voitures de tourisme augmente de 4 % alors que leur nombre diminue de 7 % à 4 073 voitures.

Les dépenses énergétiques baissent

Par rapport à 2014, la valeur des importations de produits énergétiques décroît de 19 %, passant à 20 milliards de F.CFP en 2015. Cependant le volume importé augmente de 4 % avec un prix unitaire qui suit l'évolution du cours du pétrole (baril de Brent) et baisse de 22 %. Le volume des importations d'essence sans plomb augmente de 8 % et celui du gazole de 5 %.

Sur le volume importé, Singapour détient 67 % de part de marché et la Corée du Sud, 29 %.

La France métropolitaine, premier fournisseur avec un quart de la valeur des importations civiles

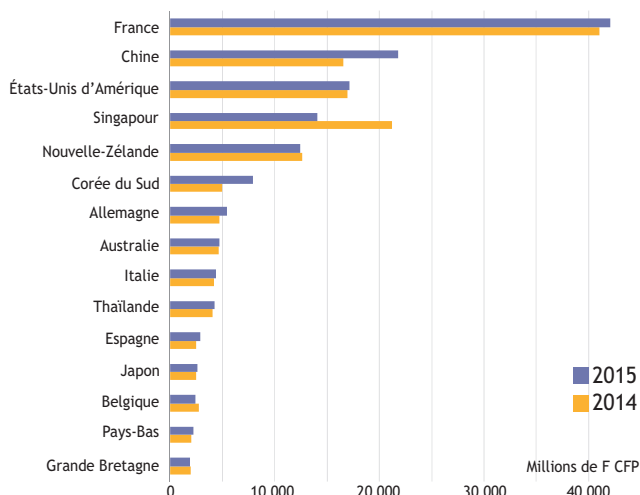
Les importations en provenance de France, premier fournisseur avec un montant en valeur de 42 milliards de F.CFP, progressent de 3 %. Les marchandises importées représentent 26 % du total des importations civiles et englobent tous les types de produits. Les premiers sont les produits des industries agro-alimentaires et les biens intermédiaires. Viennent ensuite les biens d'équipement et les biens de consommation. Les produits automobiles ne représentent que 5 % de la valeur des importations provenant de la métropole. Cependant, la France demeure le premier fournisseur de produits automobiles en Polynésie française avec 20 % de part de marché.

La moitié des dépenses des ménages en produits agro-alimentaires concerne le lait et le fromage, les boissons, les liquides alcooliques et les vinaigres, les préparations à base de céréales et les pâtisseries.

Les médicaments constituent 43 % de la valeur des biens de consommation commandés à la France et 8 % de la valeur totale des importations en provenance de ce pays.

La Chine représente 13 % des importations civiles et devient le deuxième partenaire commercial de la Polynésie française. La valeur des importations augmente significativement de 32 % avec l'importation d'un cargo mixte en novembre 2015 pour une valeur de 4 milliards de F.CFP. Les biens d'équipement représentent 46 % des importations chinoises, suivis des biens de consommation (26 %) et des biens intermédiaires (22 %). Parmi les biens d'équipement, la Chine fournit 74 % des téléphones mobiles et 87 % des ordinateurs portables.

LES 15 PREMIERS FOURNISSEURS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2015



Les États-Unis représentent 10 % de la valeur des importations civiles, elles sont en hausse de 1 % par rapport à 2014. Un tiers des achats sont des produits agro-alimentaires avec prioritairement, les morceaux, abats de coqs et poules congelés. La valeur des importations des biens d'équipement diminue de 14 % et celle des biens intermédiaires progresse de 12%.

Singapour compte pour 9 % de la valeur des importations civiles, elles diminuent de 34 % par rapport à 2014. Cette décroissance est entraînée par la baisse de la valeur des produits énergétiques qui sont les principaux produits en provenance de Singapour (- 35 %).

La Nouvelle-Zélande concentre 8 % de la valeur des importations civiles. La valeur des commandes recule néanmoins de 2 % par rapport à 2014 essentiellement en raison d'une baisse des importations de gaz (- 52 %). La moitié des produits importés de Nouvelle-Zélande sont des produits agro-alimentaires, principalement de la viande bovine.

Sources : Service des Douanes, ISPF

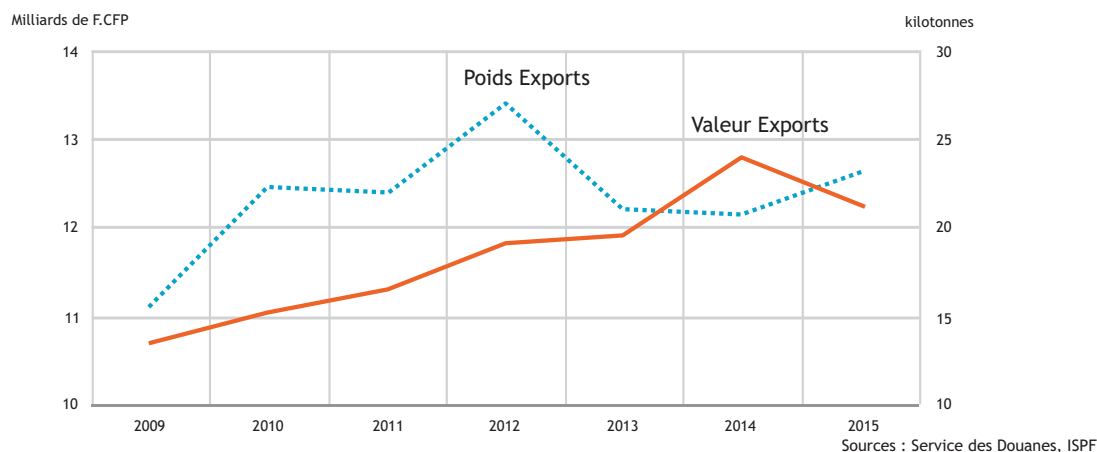
Les importations en provenance de Corée du Sud augmentent de 60 % et représentent ainsi 5 % de la valeur des importations civiles. Cette croissance est principalement due à la forte progression des importations de produits énergétiques en provenance de Corée du Sud tant en volume (+ 165 %) qu'en valeur (+ 94 %). Les produits automobiles représentent 14 % de la valeur globale des exportations de ce pays, en diminution de 3 % par rapport à 2014.

LES EXPORTATIONS LOCALES

En 2015, la valeur des exportations locales diminue de 4 % par rapport à 2014. Cette baisse est principalement due à la diminution des exportations de produits perliers qui représentent 62 % de la valeur des exportations locales.

Le volume des exportations locales augmente de 12 %. En particulier, le volume d'exportation d'huile de coprah augmente fortement (+ 48 %). Le volume de bière exporté diminue de 25 % pour un prix unitaire en hausse de 18 %.

EXPORTATIONS LOCALES ENTRE 2009 ET 2015



EXPORTATIONS LOCALES PAR PRODUIT

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014
Unité :	millions de F.CFP					%
Produits perliers	7 539	7 166	7 881	8 819	7 637	- 13,4
<i>dont : Perles brutes</i>	7 117	6 888	7 652	8 622	7 361	- 14,6
<i>Ouvrages en perles</i>	220	87	111	120	135	13,1
Poisson	851	1 583	1 093	1 241	1 589	28,0
Huile de coprah	736	711	421	487	732	50,3
Noni	781	640	458	541	664	22,8
Vanille	219	301	316	368	343	- 6,6
Monoï	257	229	214	256	333	30,1
Nacre	295	267	249	199	196	- 1,4
Bière	62	58	56	66	58	- 11,2
Autres produits	594	901	1 223	847	714	- 15,7
Total exportations locales	11 335	11 857	11 910	12 824	12 267	- 4,3

Les données étant arrondies, la somme des produits n'est pas exactement égale au total des produits.

Sources : Service des Douanes, ISPF

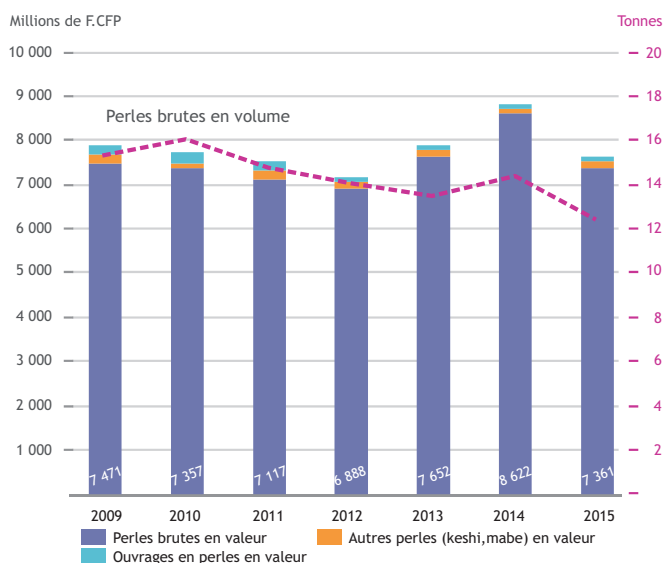
Les ventes de perles de culture à nouveau en baisse

La valeur des exportations de produits perliers diminue de 13 % en 2015. Ce résultat est largement influencé par celui de la perle de culture brute, dont les recettes diminuent de 15 % et le volume de 13 %.

Cette année, 12 tonnes de perles de culture brutes ont été exportées dans 17 pays. Le Japon (42 %) et Hong Kong (45 %) se partagent la quasi-totalité du volume des perles exportées. Les États-Unis, troisième importateur de perles brutes, augmentent fortement leur part de marché à 10 %.

Des ventes aux enchères internationales sont organisées localement chaque année. Cependant, le prix moyen au gramme de la perle de culture brute exportée diminue de 600 F.CFP en 2014 à 590 F.CFP en 2015 soit une baisse de 2 %.

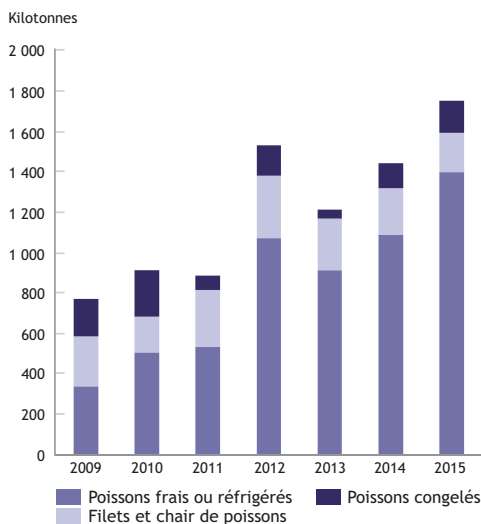
EXPORTATIONS DE PRODUITS PERLIERS



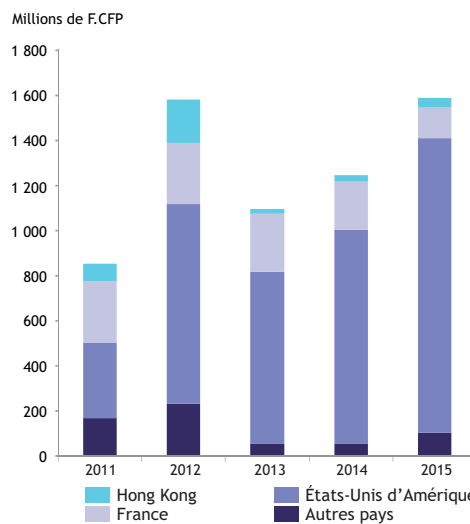
Sources : Service des Douanes, ISPF

La pêche se porte bien

EXPORTATIONS PAR TYPE DE POISSONS



EXPORTATIONS DE POISSONS PAR PAYS DESTINATAIRE



Sources : Service des Douanes, ISPF

Les produits de la pêche exportés en 2015, essentiellement du thon, ont atteint une valeur record de 1,6 milliard de F.CFP pour un volume de 1 800 tonnes, soit respectivement une progression de 28 % et 19 % par rapport à 2014. Le prix au kilogramme progresse sur un an et atteint 882 F.CFP (+ 7 %).

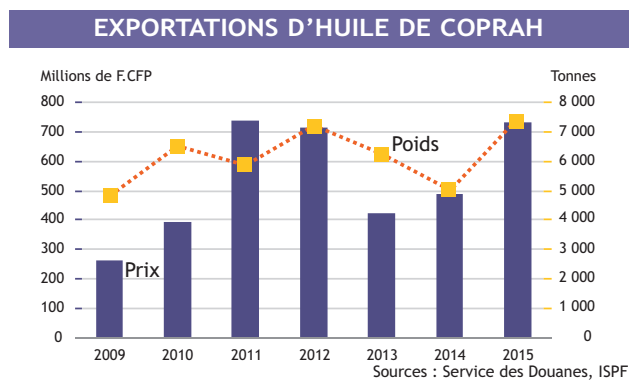
L'augmentation de la valeur des exportations de poissons est principalement due à la progression des exportations de poissons frais ou réfrigérés (+ 45 %). L'évolution des exportations de bêtes-de-mer (rori) participe également à cette hausse avec + 77 % en valeur et + 16 % en volume par rapport à 2014. Le prix au kilogramme des poissons frais ou réfrigérés est de 907 F.CFP et de 9 656 F.CFP pour les bêtes-de-mer, en augmentation respectivement de 13 % et 52 % par rapport à 2014.

Les États-Unis sont les principaux importateurs de poissons polynésiens (82 % du poisson exporté en valeur) avec 1 410 tonnes importées pour une valeur de 1,3 milliard de F.CFP. Le marché américain progresse de 38 % en valeur et de 22 % en volume par rapport à 2014, il est essentiellement constitué du thon frais ou réfrigéré.

La France métropolitaine importe pour 136 millions de F.CFP de poissons, en diminution de 37 % par rapport à 2014. Les filets de poissons frais ou réfrigérés sont les premiers produits commandés (70 % de la valeur des poissons exportés vers la France).

La reprise de l'huile de coprah soutenue par une forte demande

La valeur des exportations d'huile de coprah progresse de 50 % par rapport à 2014 pour atteindre 732 millions de F.CFP en 2015 proche du record établi en 2011 (735 millions de F.CFP). Contrairement à 2014, ce n'est pas la hausse du prix qui soutient la progression mais le volume qui augmente fortement (+ 48 %). La commande atteint 7 400 tonnes pour un prix au kilogramme de 99 F.CFP, soit un prix en hausse de 2 % par rapport à 2014. Les acheteurs d'huile de coprah polynésien sont exclusivement français.

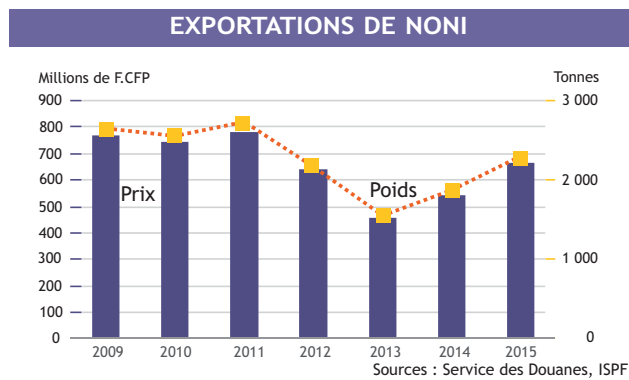


Le noni continue sa progression

Les exportations de noni continuent leur progression amorcée en 2014 avec 664 millions de F.CFP en valeur (+ 23 % par rapport à 2014) et 2 300 tonnes en volume (+ 23 % par rapport à 2014). Les exportations de noni se décomposent en purée et en jus dont les recettes ont respectivement progressé de 25 % et 12 % par rapport à 2014.

Le volume est commandé pour 87 % sous forme de purée dont le prix moyen au kilogramme est de 275 F.CFP.

Les États-Unis et le Japon se partagent l'essentiel des exportations de purée de noni avec respectivement 67 % et 18 % du volume. Si la purée de noni est essentiellement envoyée aux États-Unis, le jus est destiné à neuf pays dont les États-Unis, toujours en tête (40 %).



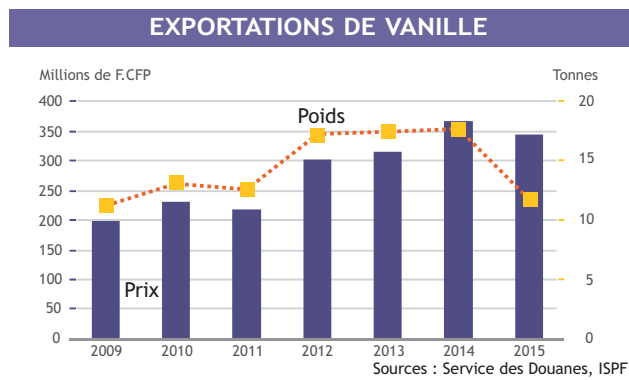
Une année mitigée pour la vanille de Tahiti

La valeur des exportations de vanille diminue de 7 % par rapport à 2014 et atteint 343 millions de F.CFP pour un volume également en baisse de 34 % avec 12 tonnes exportées.

Le prix moyen au kilogramme augmente fortement (+ 42 % par rapport à 2014) et s'élève à 29 400 F.CFP, valeur la plus haute depuis 2004.

En 2015, la production de vanille diminue, compte tenu de conditions climatiques défavorables et du programme de régénération en cours dans de nombreuses exploitations, la liane de la vanille devant être régénérée tous les 7 ans.

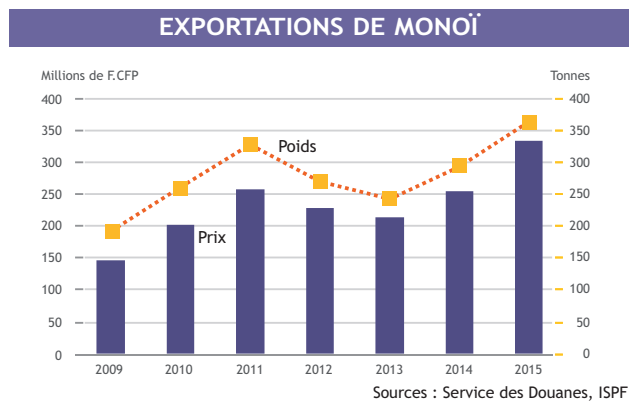
Comme en 2014, la moitié du volume de vanille est expédiée en France, les États-Unis détenant 18 % du marché.



Monoï de Tahiti : la reprise se confirme

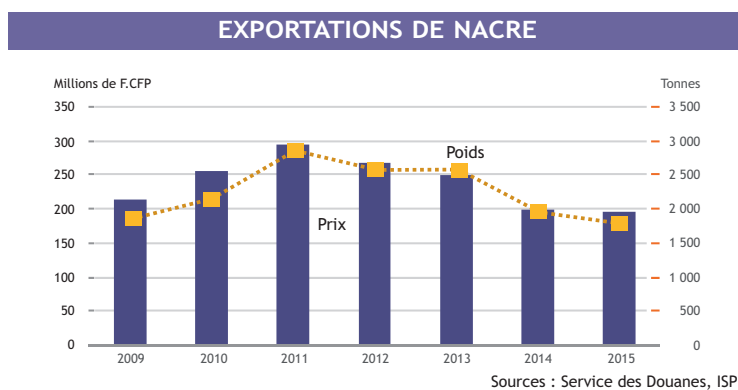
Les exportations de monoï confirment leur reprise en 2015 avec une progression de 30 % en valeur et de 23 % en volume, traduisant une hausse des prix de 6 % (de 865 F.CFP en 2014 à 914 F.CFP en 2015). En volume, elles sont composées de 22 % de produits finis et de 78 % de matières en vrac.

La quasi-totalité du volume de monoï (86 %) est expédiée en France, essentiellement en vrac. Les États-Unis commandent 5 % du volume global de monoï, à parts égales entre le monoï conditionné et en vrac.

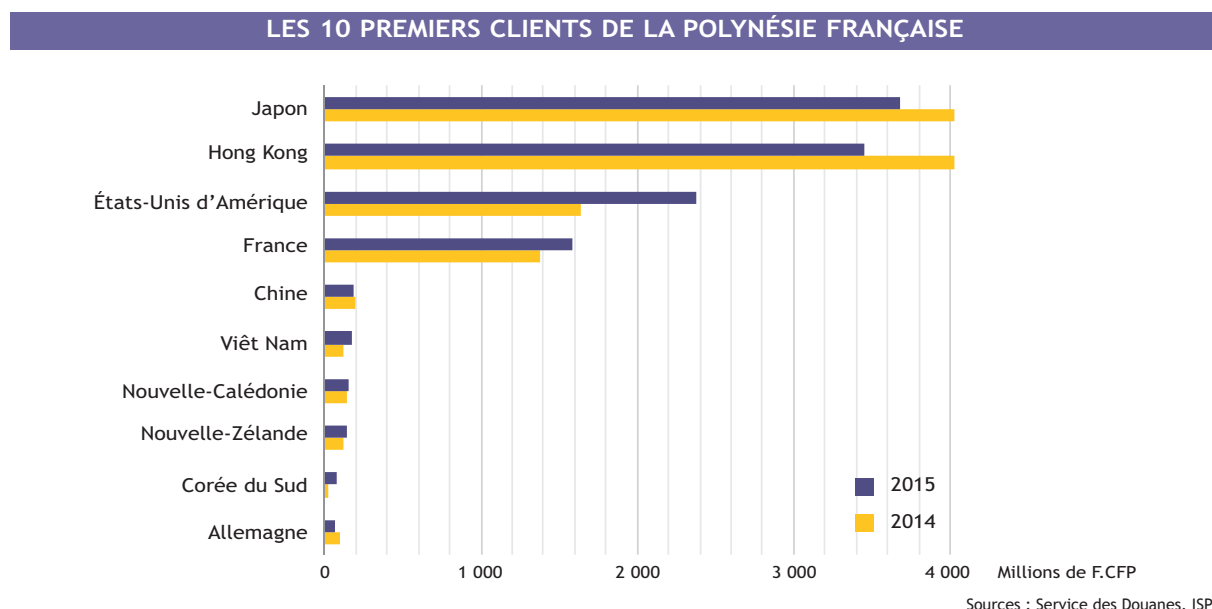


Les exportations de nacre diminuent

En 2015, le prix au kilogramme progresse de 8 % et s'élève à 110 F.CFP alors que la valeur et le volume diminuent respectivement de 1 % et 8 %. La nacre part essentiellement vers les pays du continent asiatique. La moitié du volume exporté est à destination de la Chine et 28 % au Vietnam. Le volume vers la Chine décroît de 27 % alors que celui vers le Vietnam augmente de 50 % entre 2014 et 2015.



Le Japon et Hong Kong restent les premiers clients de la Polynésie française



En 2015, le continent asiatique importe 62 % de la valeur totale des produits locaux, pour un montant de 7,6 milliards de F.CFP. Cela représente 8 800 tonnes de marchandises, soit 38 % du volume total des exportations locales. Ce volume augmente de 16 % alors que la valeur diminue de 15 % par rapport à 2014. Les exportations vers ces pays sont essentiellement des produits perliers. Le Japon et Hong Kong sont les principaux acheteurs asiatiques (93 % de la valeur des exportations vers l'Asie). Le Japon achète pour 3,7 milliards de F.CFP, soit une baisse de 13 % par rapport à 2014. Hong Kong importe pour 3,4 milliards de F.CFP soit une diminution de 21 % en valeur. La Chine ne représente que 2 % de la part des exportations vers l'Asie avec 189 millions de F.CFP soit une perte de 5 % par rapport à 2014.

Les États-Unis avec 2,4 milliards de F.CFP captent 19 % des exportations locales. La progression en valeur est de 45 % et celle en volume de 28 %. La moitié des exportations est constituée de poissons frais ou réfrigérés, 18 % sont des produits perliers et 15 % de la purée de noni.

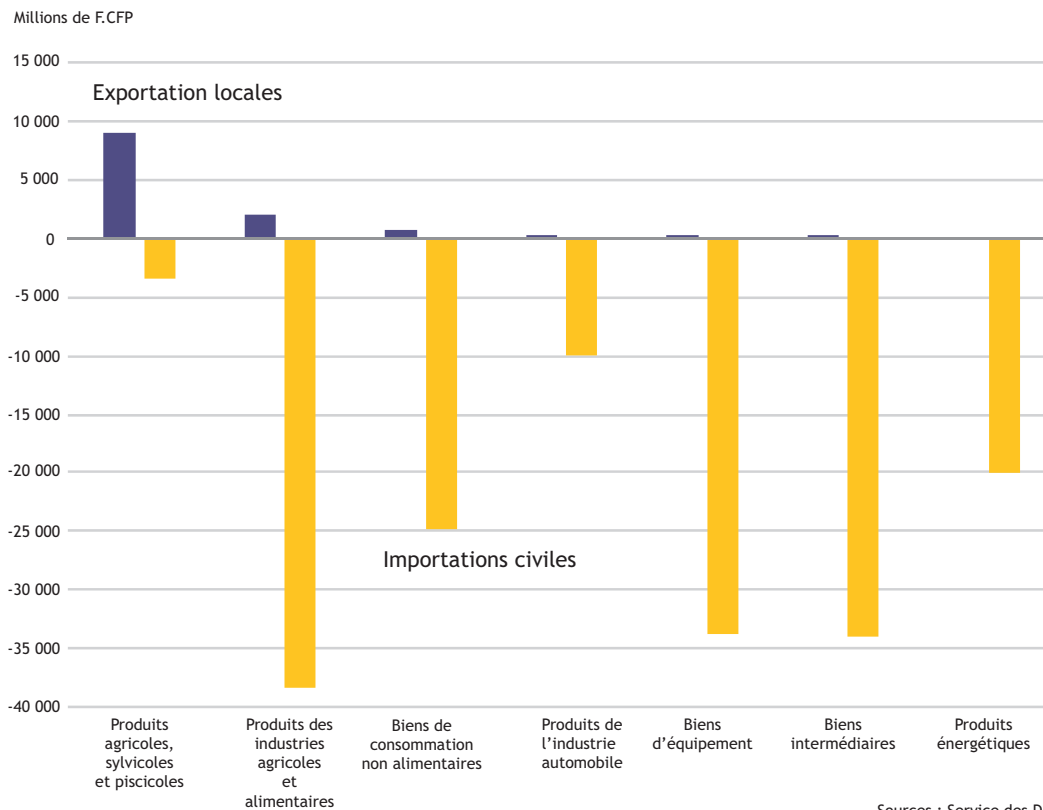
Les exportations vers l'Europe s'élèvent à 1,8 milliard de F.CFP soit 14 % de la valeur des exportations locales (+ 12 % par rapport à 2014). Les exportations vers la France métropolitaine représentent 90 % de la valeur de la zone européenne. Elles sont constituées pour l'essentiel d'huile de coprah (46 %), de monoï (16 %), de filets et chairs de poissons (8 %) et de vanille (9 %). La valeur des exportations d'huile de coprah augmente de 50 % et celle du monoï, de 33 % alors que celles des filets et chairs de poissons et de vanille perdent 24 % et 13 % respectivement, par rapport à 2014.

La zone océanique diminue ses achats de 15 % en valeur pour atteindre 388 millions de F.CFP. La Nouvelle-Calédonie, avec 38 % de la valeur de la zone, importe des perles de culture brutes pour un montant de 68 millions de F.CFP, soit 46 % du total de ses achats à la Polynésie française. La Nouvelle-Zélande est le deuxième acheteur de produits polynésiens avec 36 % de la valeur de la zone en augmentation de 20 % par rapport à 2014. Les exportations de perles de culture brutes contribuent essentiellement à cette augmentation et représentent 37 % de la valeur des exportations vers ce pays. La valeur des déchets et débris d'aluminium (23 % des exportations vers ce pays) diminue de 5 % par rapport à 2014.

Les déchets à recycler sont exportés vers dix pays en 2015. Par rapport à 2014, les exportations de déchets diminuent de 3 % en valeur et augmentent de 11 % en volume pour atteindre respectivement 165 millions de F.CFP et 8 000 tonnes.

Les déchets et débris d'or (41 % du total de la valeur des déchets) et les déchets et débris d'aluminium (21 % du total de la valeur des déchets) sont les plus rémunérateurs. Les déchets et débris d'or sont principalement à destination des États-Unis et ceux d'aluminium essentiellement à destination de la Nouvelle-Zélande.

IMPORTATIONS CIVILES ET EXPORTATIONS LOCALES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2015
PAR GRANDS GROUPES DE PRODUITS



Sources : Service des Douanes, ISPF

1,6 milliard

En 2015, les produits de la pêche exportés, essentiellement du thon, ont atteint une valeur record de 1,6 milliard de F.CFP pour un volume de 1 800 tonnes.



DÉFINITIONS

Importations civiles

Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Exportations locales

Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Balance commerciale réelle

Elle est la différence entre certains échanges de marchandises, c'est-à-dire les exportations locales moins les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire ; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Taux de couverture réel

Le taux de couverture réel du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations locales et celle des importations civiles :

- Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100, la balance commerciale est déficitaire. Autrement dit, les recettes (exportations locales) ne couvrent pas les dépenses (importations civiles) ;
- Lorsque le taux de couverture est égal à 100, la balance commerciale est équilibrée ;
- Enfin, lorsque le taux de couverture est supérieur à 100, la balance commerciale est excédentaire : les recettes (exportations locales) sont supérieures aux dépenses (importations civiles).

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF